



Chers amis,

Depuis maintenant trois ans, notre pays traverse des crises mémorables. Tout d'abord la pandémie du COVID-19, qui a bouleversé nos habitudes. Ce virus, comme vous le savez circule toujours parmi la population et comme cela avait été plus ou moins annoncé, nous devons vivre avec.

Ensuite est survenu à nos portes la guerre en Ukraine. Elle nous rappelle de douloureux souvenirs. Au vu des informations qui nous parviennent, nous mesurons la violence des combats, la destruction et le déplacement des populations. Je suis impressionné par la résistance de ce pays et de son peuple.

Enfin, et pour clore le tout, une inflation galopante sur des produits de première nécessité et sur les produits énergétiques. Elle met en difficulté les ménages les plus modestes, mais également les entreprises. Pour notre commune également ces augmentations risquent de bouleverser nos projets. Vous découvrirez dans ce bulletin quelques actions que le conseil municipal souhaite mettre en œuvre afin de réduire la facture énergétique.

Vous prendrez connaissance des activités de nos associations que je tiens à féliciter pour avoir surpassé les périodes de confinement et reprendre leurs activités d'animation diverses. Vous découvrirez également une information sur une partie des activités de l'école communale réalisées par les élèves. Elles sont nombreuses et variées et l'on n'en parle pas assez. Je profite de ce moment pour renouveler un message à Madame la directrice de l'école et aux personnels dédiés, tous mes remerciements et mes encouragements.

Vous en souhaitant bonne lecture, je vous renouvelle à tous mes vœux de bonheur et de prospérité

*Le Maire,
Bernard JONQUIERES*

LE DEMOGRAPHIE

L'état civil de l'an 1922

► Naissances

- > BRASSAT née le 17 Mars à 4h à Brayes
- > CAVALIE Alexis né le 03 Mai à 14h à la Compostie
- > DEBOR Juliette née le 26 Mai à 1h à la Pierre Blanche
- > MOULY Simone Juliette Mélanie née le 21 juillet à 20h aux Albres
- > VIALA Yvette Jeanne Albertine née le 24 Novembre à 14h aux Albres

► Mariages

- > BOUZOU Edouard, François, 25 ans, cultivateur, domicilié à Camboulit et SALLES Adèle, Marie, Rose, 21 ans, sans profession domiciliée à Goudou, le 4 mai à 9h00
- > CABRIT Léon, Pierre, Jules, 25 ans, charbonnier, domicilié à Asprières et RIVES Alice, Clara, 21 ans, sans profession, domiciliée à la Santoulie, le 26 avril à 10h00
- > COMBRES Fernand, Jean, 25 ans, cultivateur, domicilié à Gabriac et CAUSSEGAL Daris, Marie, Lucie, 20 ans, sans profession domiciliée à Les Parras, le 12 août à 9h
- > LAVERGNE Germain, 30 ans, cultivateur, domicilié à la Guiraldie et Marie, Valérie FAUGIERES, 29 ans, sans profession domiciliée au Clauzet, le 7 janvier à 8h00
- > MATET Gabriel, Joseph, 37 ans, cultivateur, domicilié à Montbazens et FLOTTES Marie, Berthe 23 ans, sans profession, domiciliée aux Albres, le 5 janvier à 10h00
- > VIALA Joseph, Albert, 28 ans, sans profession, domicilié à Pampelonne (Tarn) et Juliette, Armandine NICOLAS, 19 ans, sans profession, domiciliée aux Albres, le 10 février à 17h

► Décès

BACH Jean décédé le 14 Avril à l'âge de 51 ans
 BEX Louis décédé le 12 Septembre, à l'âge de 79 ans
 CALMETTES Pierre Gabriel décédé le 07 décembre à l'âge de 23 ans
 LABRUNIE Victor décédé le 28 Novembre à l'âge de 81 ans
 LISSAC Marie Rose, épouse VERNHE décédée le 11 Octobre à l'âge de 73 ans
 METGE Jean décédé le 24 Février à l'âge de 89 ans
 SOUYRI Pierre Jean décédé le 26 Septembre à l'âge de 87 ans

Démographie 2022

► Naissances

- > Hugo COMBY né le 08 Janvier de Jean COMBY et Christelle FANTOU
- > Jade Sabrina Nadège BOYER née le 24 Juin de Adrien BOYER et Alexia ANGE
- > Abigaëlle Nadine Céline, Léopoldine REBOULLEAU née le 08 Septembre de Mickaël REBOULLEAU et Mélanie PRADAYROL
- > Léonie Jeanne Marie HUSSAUD née le 28 octobre de Antonin HUSSAUD et Alice VUILLEMIN

Les naissances de vos petits enfants et arrières petits enfants, résidents hors commune, merci de nous communiquer l'information.

► Mariages

- > MONTERGOUS Sébastien Gérard, 34 ans, technicien maintenance, domicilié à Gabriac et LEFRENNE Elisa Sandrine Betty, 42 ans, assistante de vie aux familles, domiciliée à Gabriac, le 31 décembre à 15h00
- > VITAL Michel Charles Hubert, 37 ans, régleur de finisseur, domicilié à Bor et HADDAD Alexandre, 32 ans, adjoint responsable d'agence, domicilié à Albi, le 06 août à 16h00

► Décès ou inhumations :

- > AIGUEPARSE Monique Pierrette veuve MARTINEZ décédée le 18 Octobre à l'âge de 80 ans
- > ALARY Lucien André Alfred décédé le 12 Mai à l'âge de 86 ans
- > FAUGIÈRES née LAVIALE Madeleine Simone à l'âge de 90 ans
- > GARDES Claude Jacques Germain décédé le 25 Septembre à l'âge de 87 ans
- > GARDES Jean-Michel décédé le 26 décembre à l'âge de 57 ans
- > GUERNIER Alain Jean décédé le 07 Janvier à l'âge de 55 ans
- > HUGONNENC Pierre Elis décédé le 01 Septembre à l'âge de 78 ans
- > MONCAN Henri Jean Baptiste décédé le 16 Juin à l'âge de 93 ans
- > MOULY Yvette Adolphe, veuve CASTES, décédée le 20 Février à l'âge de 85 ans
- > ROUMIGUIERE Jean Alphonse décédé le 08 Avril à l'âge de 87 ans

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation aux personnes arrivées durant l'année 2021 sur notre commune :

- > Monsieur et Madame BONDY, Bor
- > CARPENTIER Bruno et JACQUARD Aimée, Calmettes
- > ESCALERA Yves et Keith PALMER, Le Bourg
- > IORO PERRETTO Dino et Jacqueline et MARANGON Aurélia, Le Bourg
- > LE DORNER Ilyas et Lucy, Le Bourg
- > MELUN et SOURD Xavier, Le Bourg
- > NOLORGUES Johann, Le Bourg
- > PAREY Olivier et Caroline, Le Bourg
- > Monsieur et Madame WROBLEWSKY

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Adressage

Ce dossier qui dure depuis trop longtemps, va enfin connaître son épilogue prochainement. En effet, entre le retard dû aux reports de deux ans de la subvention de la part de l'État, deux problèmes majeurs, nous ont empêchés d'avancer. Le premier sur la création de nouvelles adresses qui vient d'être résolu. Le deuxième concerne le complément d'adresse (numéro de Maison, et non des voies) sur le moteur de recherche Google.

Ne sont concernés que quelques habitations. Or sur l'application Waze, toutes les adresses sont correctement renseignées.

Nous mettons tout en œuvre pour pallier à ce manquement. Quoi qu'il en soit, les plaques des numéros et voies ont été commandés, et sont en cours de fabrication.

Cabane à Livres

Elle est réalisée par les élèves du lycée professionnel D'Aubin. Après moultes péripéties, elle va être livrée dès ce printemps.

Logement de l'école

Nettoyer par le personnel intercommunal, il nécessite quelques travaux de menuiserie de placoplâtre sanitaire, électricité, revêtement et papier peint.

Plusieurs entreprises ont été contactées pour réaliser des devis afin de constituer au préalable une demande de subvention. Elle peut nous être attribuée par le département. Après cet accord les travaux pourront débuter.

public d'appareil qui permet une extinction de 23 heures à 6h du matin.

Cette équipement une fois installé pour un coup de 1000 € environ nous permet d'économiser 3400 € d'électricité par an.

Dans un même temps, nous avons demandé au SIEDA (syndicat intercommunal d'électrification du département de l'Aveyron) de réaliser une étude pour remplacer les ampoules de l'éclairage public actuel.

Elles seront remplacées par des ampoules LED, moins consommatrice, à intensité variable. Notre équipement actuel arrive en fin de vie.

PLUI

Ce nouveau document d'Urbanisme vient d'être mis à l'enquête publique. Elle s'est déroulée du 23 septembre 2022 au 24 octobre 2022. Le bureau d'études a été saisi des éventuelles observations à intégrer, afin de finaliser ce dossier. Ce document est aujourd'hui sur le bureau des services de l'État qui ont le dernier mot pour le valider définitivement.



Réhabilitation ancien couvent

Une étude de faisabilité a été réalisée par Aveyron Ingénierie. Elle prévoit la possibilité de réaliser quatre logements d'environ 35 m². Des parties communes sont aussi intégrées. Le projet est d'accueillir des personnes âgées, non dépendantes dans un habitat regroupé. Le dossier est actuellement entre les mains d'Aveyron Habitat qui réalise le montage financier. Plusieurs options sont possibles soit Aveyron Habitat porte le projet, soit la commune. C'est en fonction de la solution la plus avantageuse et du montant de la location qui en découlera que le conseil municipal se positionnera.

Opération cœur de village

Le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement) nous a remis le rapport d'une étude. Il a fait un diagnostic sur les évolutions de la commune ces vingt dernières années. La dernière opération cœur de village avait été réalisée en 2000 et 2001. Ce rapport prend en compte plusieurs aspects : qualité de vie, équipement attractivité, cadre de vie, environnement, évolution de l'habitat, etc.

Elle détermine les actions dans le temps. Ce planning permet d'associer tous les partenaires financiers, État, Région, Département et autres, et de s'inscrire dans les axes de développement qui sont préconisés, accompagné par nos partenaires.

Enfin, la commune devra se rapprocher des services du Département. Ensemble nous mettrons en forme les priorités fixées par le conseil municipal. Elles seront inscrites dans un calendrier, ainsi qu'un programme de financement.

Visite de Monsieur le sous-Préfet

Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche De Rouergue a souhaité se déplacer sur notre commune comme il le fait sur l'ensemble des communes de l'arrondissement.

La première partie de cette entrevue s'est déroulée en mairie. Une réunion avec le conseil municipal s'est tenue. Nous avons évoqué tous les sujets en cours et à venir.

Ensuite, nous nous sommes rendus à l'ancien couvent. Il nous a assuré son soutien pour sa réhabilitation. Nous avons également parlé de l'opération cœur de village.

Il a tenu à visiter l'école récemment rénovée avec l'aide de l'État. Il nous a fait part de son entière satisfaction pour cette réalisation.

Pour finir, nous avons tenu à lui faire visiter le multiservice. Il a été très satisfait de son bon fonctionnement et de l'attractivité qu'il représente pour la commune.

Borne de Recharge

Afin de répondre aux besoins grandissant des demandes en recharge électrique, nous avons installé une borne sur le parking du multiservices. Le SIEDA est partenaire de l'opération. La borne vient d'être mise en service.

Pour trouver une borne de recharge proche de vous en Occitanie, vous pouvez consulter le site internet « REVEO »

En Bref :

Obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien Immobilier

A compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 30 juin 2023, tout propriétaire d'un bien immobilier devra le déclarer sur le site « impots.gouv.fr », dans l'espace « gérer mes biens immobiliers ».

Cette déclaration va permettre à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), de déterminer les propriétaires redevables de la taxe d'habitation.

Elle est supprimée pour les résidences principales, mais reste exigible pour les résidences secondaire, logement locatif ou logement vacant, sous conditions.

Tous propriétaires doivent procéder à cette déclaration : les propriétaires indivis, les usufruitiers et les sociétés civiles immobilières.

La non déclaration, l'erreur, l'omission ou la déclaration incomplète peut entraîner l'application d'une amende forfaitaire de 150€ par local.

BUDGET COMMUNAL 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Charges à caractère général	51 100.00	Remboursement d'emprunts	272 000.00
Charges de personnel	111 800.00	Autre immobilisation financières	20 000.00
Charges financières	7 000.00	Remboursement d'emprunts	0,00
Virement à la section investissement	95 865.36	Immobilisations incorporelles	0,00
Opérations d'ordre entre section	529,55	Immobilisations corporelles	59 417.00
Autres charges de gestion courantes	104 020.00	Immobilisations en cours	0,00
		Subventions d'équipement versées	2 000.00
		Solde d'exécution d'inv. reporté	16 555.37
Dépenses	370 314.91	Dépenses	369 972.37
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Excédent antérieur reporté Fonc	118 199.91	Virement de la section fonctionnement	95 865.36
Atténuation de charges	1 000,00	Excédent de fonctionnement capitalisé	16 555.37
Produit de services	31 7000.00	Opération d'ordre entre section	529.55
Impôts et taxes	5 146.00	Dotation fonds divers. Réserves	70 332.00
Dotations et participations	113 482.00	Subventions d'investissement	136 008.82
Autres produits de gestion courante	1250.00	Produit de cession d'immobilisations	28 691.27
Produits Financiers	10.00	Emprunts et dettes assimilées	22 000.00
Fiscalité locale	99 527.00		
Recettes	370 314.91	Recettes	369 972.37

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Charges à caractère général	39 334.52	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00
Charges de personnel	144 662.64	Opérations d'ordre entre section	0.00
Dotations aux amortissements	529,55	Remboursement d'emprunts	21 202.43
Charges financières	7 104.24	Immobilisations corporelles	148 284.84
Autres charges de gestion courantes	30 132.15	Immobilisations en cours	0.00
	0.00	Subventions d'équipement versées	0,00
	0.00	Reste à réaliser 2019	0.00
Dépenses	221 763.10	Dépenses	169 487.27
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Atténuation de charges	0.00	Virement à la section d'investissement	78 306.73
Produit exceptionnel	48.00	Dotation fonds divers. Réserves	4 544.87
Produit de services	27 757.26	Solde d'exécution d'inv. reporté	7 373,42
Impôts et taxes	108 535.86	Subventions d'investissement	88 511.26
Dotations et participations	125 056.64	Autre subvention investissement non transférable	51 972.80
Autres produits de gestion courante	2 781.54	Emprunts reçus	0.00
Produit Financier	1.80	Reste à réaliser 1	0.00
Excédent de fonctionnement reporté	92 337.28	Opération d'ordre entre section	529,55
Recettes	356 518.38	Recettes	152 402.35

Nouvelle Jeunesse

L'Association « NOUVELLE JEUNESSE » affiliée à la fédération départementale Générations Mouvement compte une quarantaine d'adhérents. Grâce à l'adhésion de plusieurs personnes ne résidant pas sur la commune le club continue à survivre.

Durant l'année écoulée nous avons rendu hommage à plusieurs adhérents qui nous ont quittés dont Jean Roumiguière notre président pendant plus de quinze ans et adhérent pendant vingt-cinq ans.

Les mardis après-midi les jeux belote et autres sont toujours très appréciés particulièrement les goûters à thème. Afin de renouer les liens d'amitié après l'épreuve du COVID divers repas ont été organisés (stockfish animation commerciale repas restaurant repas de l'amitié repas de Noël).

Un voyage à la journée s'est déroulé au barrage Bort les Orgues avec balade guidée sur le lac et visite du château de Val accompagnée d'une bonne truffade. Début octobre voyage de quatre jours à Coma Ruga (Espagne) avec diverses visites guidées (jardins monastère villes côtières typiques) soirées dansantes avec orchestre pour animer les retours d'excursion.

Tous les lundis les séances d'activités physiques adaptées aux plus de 60 ans qui ravissent une quinzaine d'assidus devraient se poursuivre tout au long de l'année.

Pour l'année 2023 nous espérons reconduire toutes les activités, à l'occasion de l'assemblée générale prévue le mardi 7 mars avec repas chez Olivier nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents afin de perpétuer les valeurs d'amitié et de fraternité encore présentes dans nos villages.

Comité FNACA

En cette année 2022, nous avons accompagné à leur dernière demeure trois de nos adhérents : Jean ROUMIGUIERE, Georges GARRIGUET, Claude GARDES et début 2023 Robert CALMETTES.

Malgré la diminution du nombre d'adhérents, nous avons participé à toutes les cérémonies devant le Monument aux Morts : 19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre, Fêtes des Albres.

Nous comptons sur les jeunes et la municipalité pour assurer la relève et rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France.

Nous ne sommes plus assez nombreux pour organiser toutes sortes d'activités (repas dansant, sorties).

Nous souhaitons que cet esprit de solidarité qui règne entre anciens combattants soit toujours présent au sein de notre comité.

Les responsables





La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) est perçue par la Communauté de Communes afin de financer le service déchets dans son intégralité (déchetterie, enlèvement et traitement des ordures ménagères, collecte du tri sélectif, gestion de l'ancienne décharge réhabilitée des Mansies). La REOM a été choisie par les élus communautaires car elle est plus juste que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est perçue sur la Taxe foncière. La REOM tient compte du nombre de personnes dans le foyer et de la quantité de déchets produite, et non de la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, base de référence de la TEOM.

Malheureusement, la Communauté de Communes va devoir augmenter, de manière significative, la REOM en 2023 à cause, notamment, de l'augmentation des tarifs de traitement des déchets et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) au 1^{er} janvier 2023 représentant une hausse de 70 000 euros pour notre collectivité. La hausse des prix des carburants a également un impact non négligeable.

Afin de maîtriser au mieux ces augmentations, il est nécessaire de produire moins de déchets mais aussi de bien trier les déchets recyclables que nous produisons. Chaque année, nous collectons plus de 300 Tonnes de déchets recyclables (sacs jaunes) sur le territoire de la Communauté de Communes, c'est bien. Mais, nous pouvons faire mieux ! Cela permettrait de diminuer la quantité d'ordures ménagères.... Depuis l'automne 2021, les consignes de tri pour les « sacs jaunes » sont élargies et simplifiées afin de trier une plus grande quantité de déchets. Le guide du tri est à votre disposition dans les mairies du Plateau de Montbazens. Nous comptons sur votre participation. Il en va de notre responsabilité, nous sommes tous acteurs, chacun à notre niveau, pour réduire le coût de la gestion des déchets et assurer le développement durable de notre territoire.

Le Président
Jacques Molières

Rando'zalbres

L'association Rando'zalbres est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et possède l'agrément jeunesse et sports.

Elle a une cinquantaine d'adhérents et organise une randonnée chaque jeudi, hors vacances scolaires

Cette saison a retrouvé une certaine normalité en comparaison avec la saison dernière, très perturbée par la crise sanitaire.

Nous avons seulement dû annuler la traditionnelle galette des rois de la première sortie de janvier car les repas collectifs en intérieur étaient encore interdits.

Entre septembre 2021 et juin 2022, 36 sorties ont été programmées par la commission sentiers qui s'est réunie trois fois. 4 sorties ont été annulées à cause de la météo dont la dernière prévue le 30 juin, à la journée.

Il y a eu en moyenne 17 participants, pour une distance parcourue comprise entre 8 et 11 kms.

Le 15 octobre 2022 a eu lieu l'assemblée générale à la salle des fêtes, suivie d'un repas au restaurant des Albres

Pour tout renseignement consulter notre site :

www.randozalbres.jimdo.fr

Ou bien s'adresser au président de l'association : Jean-Marie THERON.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour cette nouvelle année scolaire 2022/2023, notre école accueille 23 élèves.

Les enfants sont encadrés par Madame Maryline FAGES, Directrice et enseignante et Madame Carole RAYGADE. Cette année, Madame Moïra MOCELLIN a rejoint l'équipe pédagogique dans le cadre d'un service civique et elle a pour mission de contribuer aux activités éducatives et citoyenne de l'école avec notamment la mise en place d'activités sportives quotidiennes à chaque récréation.

L'école des Albres a obtenu le label E3D – école en démarche globale de développement durable – de niveau 1 et est donc considérée comme ECO-ECOLE.

Le bureau de l'association des parents d'élèves se compose comme suit :

Présidente : Georgia CALIXTE

Co-présidente : Sandrine ROQUEFEUIL

Trésorière : Elodie COGNET

Co-trésorière : Nadège DELABROUSSE

Secrétaire : Valérie DROB

Responsable articles de presse : Nadège DELABROUSSE

Responsable affiches et réseaux sociaux : Justine HENRY

L'association essaye d'organiser plusieurs manifestations tout au long de l'année :

- La vente de bulbes et de plantes a déjà eu lieu à l'occasion de la Toussaint
- Nous avons organisé un marché de Noël qui s'est tenu à la salle des fêtes le 4 décembre dernier

Il reste quelques dates à retenir :

- Le quine du vendredi 3 mars 2023
- Un repas chevreau à la mi-avril 2023
- Et la kermesse du dimanche 25 juin 2023

Nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables moments parmi nous sur la commune des Albres.

A très bientôt



COMITE DES FETES

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses manifestations qui eurent beaucoup de succès, nous remercions les habitants de la commune pour leur présence.

Nous arrivons en 2023 qui, nous l'espérons, continuera sur cette suite de manifestations toujours plus rythmées et ambiancées les unes que les autres.

Pour cette année 2023 le déroulement des animations aura lieu ainsi :

- **Le 5 Mars** : Petit déjeuner tripous et tête de veau à partir de 8 heures à la salle des fêtes
- **Le 29 juillet** : marché nocturne suivi du grand bal d'été
- **Le 1er week-end d'octobre** : la fête du village

Nous vous attendons bien évidemment très nombreux lors des manifestations de votre commune en 2023.

Le vendredi 10 Mars se tiendra l'assemblée générale du comité des fêtes à 20 heures au restaurant l'olivier à travers laquelle aura lieu l'élection du nouveau bureau. Toutes personnes motivées seront les bienvenues à rejoindre l'équipe d'amis bénévoles du comité des fêtes dans laquelle rigolade et bons moments sont les clés de manifestations réussies. L'équipe du comité des fêtes vous souhaite une belle et heureuse année 2023 et vous dit à très bientôt !

Ô Couleurs des Albres

L'atelier de peinture s'est offert pour la nouvelle année 2023, quelques changements.

Tout d'abord, la dénomination : **Ô Couleurs des Albres** dont nous sommes très fiers.

Cette année nous accueillons deux nouveaux membres, ce qui nous porte l'équipe à 9 personnes.

Notre jour de rencontre se fait le mercredi après-midi, toujours dans une salle prêtée par la mairie.

Nous exposons de-ci de-là dans différents lieux et avons également organisé, courant décembre 2022 notre 4^{ème} exposition-vente qui s'est avérée être un succès grandissant.

La bonne humeur et l'esprit festif, les couleurs, les goûts et les choix de nos toiles sont un apport suffisant à nos échanges.

Nous espérons clôturer cette nouvelle année avec de nouveaux tableaux.

Nous vous remercions sincèrement de votre visite et des nombreux échanges qui vont nous aider à grandir.

Très belle année à vous.

ECOLE LES ALBRES – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Une matinée à « Gros Bobo »

Au mois de mars, nous nous sommes rendus à l'hôpital de Decazeville pour rencontrer des personnes de l'association « Gros Bobo ». Ils ont mis en scène deux bonhommes accidentés : Jojo et Nini. Le premier est tombé de vélo, il n'avait pas de casque. Nous lui avons fait passer une radio. Ensuite, nous lui avons mis un plâtre à la jambe. Nous lui avons mis un masque pour l'endormir et pour pouvoir lui recoudre le front. Ensuite, il y avait Nini. Elle avait très mal au ventre. Nous l'avons accompagnée dans sa chambre. Nous lui avons mis de la pommade puis nous lui avons fait une piqûre. Nous l'avons mise dans son lit d'hôpital puis nous l'avons conduite en salle d'opération. Les chirurgiens l'ont opérée sous nos yeux. Ils nous ont chanté une petite chanson pour apprendre à se laver les mains.



La fabrique à chanson

Nous avons participé à un projet de création musicale. Martin Garcia, un guitariste professionnel, est venu plusieurs fois dans la classe, de janvier à mai, pour nous aider à écrire nos chansons. Nous avons inventé tout un spectacle autour de l'histoire d'un koala qui n'était pas bien doué. Au mois de mai, Jonathan, un caméraman professionnel, est venu à l'école nous faire tourner un clip ! Puis, nous avons eu la chance de nous produire sur une vraie scène et de montrer notre spectacle à nos familles au Club à Rodez, accompagnés de Martin à la guitare !



Les élèves des Albres chez les pompiers



Jeudi 7 juillet, nous sommes allés visiter la caserne des pompiers. Ils nous ont expliqué à quoi servaient les différents camions et les voitures. Nous avons pu y monter et essayer les casques. Ils nous ont même fait faire un petit tour avec la sirène en marche. Ils conduisaient vite, c'était amusant ! Nous avons essayé la lance à incendie puis nous sommes montés sur le plateau de la grande échelle, c'était impressionnant ! Ils nous ont montré la tour pour les entraînements. Nous avons également eu droit à la visite des ambulances. Nous avons vu tous les appareils à l'intérieur. Enfin, ils nous ont fait faire le tour des principales pièces de la caserne ! Quelle matinée intéressante !

Secrétariat de Mairie

- **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :** Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
- **COORDONNEES MAIRIE :** Téléphone : 05 65 80 42 64 - E-mail : mairielesalbres-aveyron@neuf.fr
- **PERMANENCE DU MAIRE :** Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00. Les autres jours sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 81 48 92 61

Agence postale communale

HORAIRES D'OUVERTURE : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

COORDONNEES : Téléphone : 05.65.80.42.66

REGLES DU TRI SELECTIF

SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI EN METTANT DANS LE SAC, BAC OU COLONNE DE TRI SÉLECTIF (DE COULEUR JAUNE), LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.



**MAINTENANT,
TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !**

**LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



**LES PETITS EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

**DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR À VERRE,
LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.**



**FLACONS, POTS, BOCAUX
ET BOUTEILLES EN VERRE**

INFOS
Après les expéditions métalliques dans le bac de tri et les bouteilles dans le bac d'écoulement, attention ! Les verres de table, verres, et miroirs vont dans le bac d'ordures ménagères.

**DÉPOSEZ VOS DÉCHETS TEXTILES
DANS LES CONTENEURS LE RELAIS.**

Vous pouvez y déposer les vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets, dans des sacs fermés.

4 conteneurs sont disponibles et situés :

- à la déchèterie
- à la zone artisanale du Colombier à Montbazens
- à côté de l'atelier municipal à Lanuéjols
- à côté du terrain de tennis à Roussennac



RMA 352 639 472 - Ne pas jeter sur la voie publique



GUIDE du Tri

L'accès à la déchèterie, gratuit, est réservé aux habitants, artisans et commerçants de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens. Un gardien vous accueillera sur le site aux heures d'ouverture. Il vous guidera et vous conseillera dans votre démarche de tri. L'accès à la déchèterie est limité aux véhicules de moins de 3.5T

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi	14h - 17h
Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	14h - 17h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	9h - 12h et 14h - 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	15h - 18h
Mardi	15h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h et 15h - 18h

Déchèterie du Plateau de Montbazens
Z.A. du Fargal
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 80 46 92

Communauté de Communes du Plateau de Montbazens
20, place de l'Eglise
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 63 76 07
environnement.ccpm@orange.fr


